

Département de Meurthe-et-Moselle

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la MAIRIE de HEILLECOURT

Nombre de membres afférents au
Conseil Municipal :
En exercice : 29
De présents : 26
Qui ont pris part à la délibération : 28

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Date de la convocation :
16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à dix-huit heures trente en mairie de Heillecourt, après convocations légales, sous la présidence de Monsieur Didier SARTELET, Maire.

Etaient présents : Mesdames Brigitte, AYMOND, Odile BLANCHARD, Pascale CESAR, Françoise GOHET, Dorine GRAVE, Sylvie GREFF, Monique JACQUES, Danièle KUTA, Sabine LEMAIRE, Michèle SCHWARTZ-MEREY et Lidia THIERY

Messieurs Julien ARNOULD, Alain CARTIER, Ugo DAINCHE CECCONELLO, Fabrice DARDINIER, Jérôme DELAITRE, Pierre DEVIGILI, Stéphane LAJOUX, Laurent MEREY, Cyrille MITSLER, Christian PETITEVILLE, Matthieu PROLONGEAU, Daniel PUCELLE, Laurent WERNER et Fabrice WILHELM

Pouvoirs : Madame Brigitte BONNARD donne pouvoir à Madame Brigitte AYMOND

Madame Emmanuelle CAMPOS donne pouvoir à Monsieur Fabrice WILHELM

Excusée : Madame Clémence TISSOUX

Monsieur Jérôme DELAITRE a été désigné, à l'unanimité, secrétaire de la séance.

25/2026 – BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Conseil municipal du 27 mars 2026 présentant le débat d'orientation budgétaire 2026 ;

Après avis favorable de la commission Ressources et administration générale du 13 avril 2026, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 998 905,40 €	5 939 578,95 €
Section d'investissement	1 102 950,62 €	1 102 950,62 €

Un rapport explicatif est annexé à la présente délibération.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
APPROUVE le budget primitif 2026.

Le Maire, soussigné, déclare que les formalités d'affichage
et de publicité ont été accomplies conformément aux articles L2121-
24 et L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de la séance,
Jérôme DELAITRE

Le Maire,
Didier SARTELET

